AD77, M7863

Les grèves de mouleurs dans l'usine Frébault de Dammarielès-Lys, mai-août 1913

Ce dossier appartient à une riche série de rapports préfectoraux sur les grèves qui agitent le département à la Belle Époque. Ces rapports ne sont pas commandés par le ministère de l'Intérieur, mais par le tout jeune ministère du Travail, créé en France en 1906.

Le rapport reproduit ici concerne les deux grèves qui éclatent en 1913 dans la fonderie Frébault à Dammarie-lès-Lys.

Miniotere Du Gravail	République Française.	Département De Seine et Marine
Dinection du Cravail. Circulaire du 15 décembre 1905.		
Du 15 Décembre 1905, John Mille de la	Moisde Jai a Loute.	
Greve	2 de Mouleurs (Fond Indiquer la profession)	erie Fieleaul
	Communes	
sur le territoire de	squelles sont situés les établissements a Ocumnarie la Lye	tteintsparla greve:
	Le Préfet Dy Département de	Senie et Serve
	Pour le Préfet de Le Scorétaire Gén	Seine-st-Warns
	्वेयव्यव क्षेत्र । विश्ववाद्याः	

	Far Han	Question 2
Combien y a. t. il habituellement. Dano no on sont Situés les stablicements atteints pa occupe Tano l'industrie a l'aquelle cezattachen	la ou le commu. ir la grove d'ouvrier	
occupe dans l'industrie à laquelle ve rattachen Ces ouvriers ont ils forme des syndicats? Combien y a t. il Dans la ou les mêmes comme exercant l'industrie attente par la greve? (Empler une societe que plusieurs associes a entroprise ou d'un établissement pour un patre les patrons ont ils formé des syndicats? Combien de patrons ou d'établissements ont de atten Les quels? Ces établissements sont ils possédés par des sociales formé par actions? Combien de grévistes appartenaient à ces so combien de grévistes appartenaient à ces so combien de grévistes des d'ablissements atteint so compaient. Mo?	nunes, de patrons la tête d'ine même m seulement.) nto par la greve? eictes dont le capital iero? o par la greve teite ? o par la greve teite ? o par la greve teit greve:	us an pays; fair and tous poolie drug tynorical (la fewerie en question) Converie en question Une treataine dout 13 se sout mis en greve Une treataine dout 13 se sout mis en greve.
appartencient to grevole proprement de? **Conleur d **Le	pour chaque specialité Tue greve: 13.	Hombre Vouvriero de ceo spécialités occupes dans l'établissement avant la guve ————————————————————————————————————
10 Londant le 10 quart de la Jusie de la grow 13 - 11	mmeo Enfanto " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	sollar per l'agradules
Date De la reprise du travail. Sono les grévistes ont ils repris le trav Sinon (Combien ont réfué de finitiveme	pail? (sur fue or	du 18 Mai 1913. du 11 fuilled 1913. du 21 frait 1913. du 12 aout 1913. ous deuranse o renter Mu Seul ouse

NNAUTE Causes déterminantes de la greve:	The great Lourla raison, que l'un deux avait été congédie ; les autres ouvriers grévistes n'out été repris que sur les Consile de ett. d. les Conscillers Luis houmes. Le greve : Lour cause du ransoir de un ouvrier parèsement 5 jours d'avance, que l'il un modificie pas son aller au havail, étant payé 8 parjournie de la comment tour ses collegues, li pation, le venant deux l'obligation de la autravail, étant payé 8 parjournie de la comment tour ses collegues, le pation, les prévenus de la constitue que le ballement les prévenus les prévenus qu'il
Demanderdes ouvriers au debub de la greve	au Raval, stant paye 8 sparjounie de tr. count von ser collègies, le patron se verrait drun l'odigation de la paner se des sovien en agant sem annu compte de cel avoit insured le patron les presente to de l'évance qu'il le replacement de la confidence de la confidence de la compte de la compte de la confidence de la confidence de la compte de la confidence de la compte de la compte de la confidence de la confid
	La proposition du pakon vir a oir d'une telle anarchie, a été de règles tout don personnel et de ne reprendre aucun d'une Lour aucun motif.
Conditions auxquellele travail, a repris	Le travail a le reprir Union après, aut memes convilions, mois avec une équipe nouvelle
le motif de la grave	Talaires par spécialités Stommes de parsonageure Mouleurs Stommes de parsonageure Mouleurs Stommes de prise la gréve de la prévalue 3. et 5.50 Loroqu'il y a plusieurs opecialités de mêtier en gréve, donner les salaires de chacune d'elles, avant et après la grève. Loroqu'il y a plusieurs opecialités de mêtier en gréve, donner les salaires de chacune d'elles, avant et après la grève. Loroqu'il y a plusieurs opecialités de mêtier en gréve, donner les salaires de grévistes, le salaire moyen et après la grève. Loroqu'il y a plusieurs opecialités de métier en gréve, donner les salaires de grévistes, le salaire moyen obtenu pendant la periode de pare qui a précède la gréve et pendant celle qui a suivila reprise du travail. Joindre au questionnaire un exemplaire du tarif des travaux à la tache avant et après la grève.
du travail ! journalur	Ovant. la greve: 10 heures. Opres la greve: Whenes. Donner les vaciations de cette ducée pour les hommes, les femmes et les enfants, o'il ya lieu.) — "— "Negociations directes entre patrons et ouvriers. — "— "Negociations directes entre patrons et ouvriers. — "—
Mode de reglement du conflit i	Autreo interventions. Application 3e la loi Du 27 decembre 1892 ovel a conciliation et l'arbitrage: Onte de Acceptation ou du repus de pairon et des patrons et des pairons et des du 3 juin ault judit 1/1. Onte de Acceptation ou du repus des patrons et des ouvriers. Onte de la comptation ou du comité de conciliation ou des réunions d'arbitrages, o'il y a fieu.
	Joindre auquestionnaire, outre les pieces prescrites par la loi du 27 decembre 1892, et dans les cas où la tentalive de conciliation na pas abouti, copie de la demande des ouvriers des lettres de refus des patrons et des procés-verbaux de non-conciliation:
	8?

